

Initiales du Président
01408
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE VALCOURT, tenue le mercredi 08 décembre 2021 à 19h00 au 541 avenue du Parc à Valcourt :

LA SÉANCE ORDINAIRE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR PATRICE DESMARAIS, DÉLÉGUÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE CANTON DE VALCOURT.

SONT PRÉSENTS :

<u>MUNICIPALITÉ</u>	<u>DÉLÉGUÉ</u>	<u>SUBSTITUT</u>
Bonsecours	Jacques David	André Leduc
Maricourt	Daniel Gélineau	Nancy Gagnon
Racine	André Courtemanche	
Canton de Valcourt	Patrice Desmarais	Bertrand Bombardier
Ville de Valcourt	Pierre Tétrault	Marie-Claire Tétrault
Lawrenceville	Derek Grilli	Dany Chapdelaine

Madame Célyne Cloutier agit en tant que secrétaire.

Monsieur Frédéric Martineau, directeur du service de sécurité incendie participe à la séance.

Présent dans l'assistance : Stéphane Berthelette, officier.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET PRÉSENCE

La régularité de la convocation et le quorum ont été constatés.

Monsieur le président ouvre la séance à 19h00.

126-21-12-08 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

ATTENDU QUE chacun des membres de ce conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance ordinaire ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE l'ordre du jour proposé soit accepté tel que lu, présenté ou modifié selon le libellé suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 16 novembre 2021
3. Correspondance
4. Administration
 - 4.1 Comptes à payer, ratification comptes et salaires payés durant le mois
 - 4.2 Paiement de la rémunération et allocation de dépenses des délégués
 - 4.3 Adoption du Règlement numéro 015 décrétant la création d'une réserve financière relative à l'achat des véhicules et accessoires d'intervention
 - 4.4 Renouvellement du contrat de soutien technique de CIM
 - 4.5 Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des applications Première Ligne
 - 4.6 Contrat d'entretien ménager casernes de Valcourt et de Bonsecours

Initiales du Président
01409
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

- 4.7 Dépôt des documents d'assurance et approbation des conditions d'assurance avec les montants assurables
- 4.8 Adoption calendrier des séances ordinaires du conseil de la Régie 2022
- 4.9 Résultats des soumissions reçues pour la fourniture d'un camion autopompe à cabine custom neuf année 2021 ou plus récent et fourniture d'outils de désincarcération hydrauliques et octroi du contrat
- 5. Incendie
 - 5.1 Interventions novembre 2021
 - 5.2 Contribution souper de Noël de l'Association des pompiers de Valcourt
 - 5.3 Formation premiers soins
 - 5.4 Achat d'un évier et d'un établi comptoir pour le garage
 - 5.5 Ventilation caserne de Racine
- 6. Période de questions
- 7. Levée de la séance

ADOPTÉE

127-21-12-08 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 NOVEMBRE 2021**

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 novembre 2021, au moins deux (2) jours avant la tenue des présentes, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE, APPUYÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE le procès-verbal du 16 novembre 2021 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

128-21-12-08 **CORRESPONDANCE**

ATTENDU QU' un rapport de la correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire jusqu'à celle-ci a été remis aux membres du conseil ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE la correspondance reçue soit, par les présentes, adoptée et déposée aux archives de la Régie pour y être conservée et mise à la disposition de ceux qui désireraient en avoir copie et communication, et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les bons vœux de ce conseil.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION

129-21-12-08 **COMPTES À PAYER ET RATIFICATION DES COMPTES ET SALAIRES PAYÉS DURANT LE MOIS**

ATTENDU QU' une liste des comptes à payer au 08 décembre 2021, totalisant une dépense de 11 654.63 \$, a été remise subséquemment aux membres du conseil;

Initiales du Président
01410
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

ATTENDU QUE la Régie a versé en salaire net durant le mois de novembre 2021 une dépense qui totalise 16 380.04 \$;

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à émettre les chèques #C2100244 à #C2100269, pour les comptes à payer au 8 décembre 2021, pour une dépense qui totalise 11 654.63 \$;

QUE les chèques #D2100408 à #D2100451 émis pour les salaires nets payés durant le mois de novembre 2021, totalisant une dépense de 16 380.04 \$ soient ratifiés.

ADOPTÉE

130-21-12-08 **PAIEMENT DE LA RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES
DES DÉLÉGUÉS**

ATTENDU QUE conformément au règlement #004 sur la rémunération des délégués, il y a lieu de verser en décembre de chaque année, le traitement et l'allocation de dépenses des membres du conseil d'administration de la Régie ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS:

QUE les taux applicables en 2021 pour le traitement et l'allocation de dépenses soient respectivement de 15.56\$ et 7.78\$ par présence;

QUE le traitement et l'allocation de dépenses pour 2021 soient versés selon les montants présentés dans le tableau ci-dessous :

Délégués et substituts	Présences	Traitement \$	Allocation \$	Total \$
Patrice Desmarais, Canton	13	202.28	101.14	303.42
Bertrand Bombardier, Canton	11	171.16	85.58	256.74
Renald Chênevert, Valcourt	10	155.60	77.80	233.40
Julien Bussièrès, Valcourt	0	0	0	0
Pierre Tétrault, Valcourt	3	46.68	23.34	70.02
Marie-Claire Tétreault, Valcourt	1	15.56	7.78	23.34
Derek Grilli, Lawrenceville	13	202.28	101.14	303.42
Claude Jeanson, Lawrenceville	1	15.56	7.78	23.34
Dany Chapdelaine, Lawrenceville	1	15.56	7.78	23.34
Christian Massé, Racine	10	155.60	77.80	233.40
André Courtemanche, Racine	11	171.16	85.58	256.74
Mario Côté	1	15.56	7.78	23.34
Jacques David, Bonsecours	13	202.28	101.14	303.42
André Leduc, Bonsecours	10	155.60	77.80	233.40
Robert Ledoux, Maricourt	11	171.16	85.58	256.74
Serge Turcotte, Maricourt	5	77.80	38.90	116.70

Initiales du Président
01411
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt

Daniel Gélinau, Maricourt	1	15.56	7.78	23.34
Nancy Gagnon, Maricourt	1	15.56	7.78	23.34
				2 707.44

ADOPTÉE

131-21-12-08 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 015 DÉCRÉTANT LA
CRÉATION D'UNE RÉSERVE FINANCIERE RELATIVE À L'ACHAT
DES VÉHICULE ET ACCESSOIRES D'INTERVENTION**

ATTENDU QU' en vertu de l'article 614.1 du Code municipal et de l'article 569.1 de la Loi sur les cités et villes, la Régie peut, par règlement, créer au profit de l'ensemble des municipalités sur le territoire desquelles elle a compétence, ou d'une partie d'entre elles, une réserve financière à toute fin de sa compétence pour le financement de dépenses ;

ATTENDU QUE la Régie doit s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour renouveler les véhicules et accessoires d'intervention de son service de sécurité incendie (SSI) ;

ATTENDU QUE ladite réserve affecte l'ensemble des municipalités parties à l'entente ;

ATTENDU QUE les coûts liés à l'achat des véhicules et accessoires d'intervention entraînent des dépenses importantes ;

ATTENDU QUE le conseil juge qu'il serait bien avisé de se doter d'une réserve financière afin de répartir annuellement ces dépenses;

ATTENDU QU' avis de motion du présent règlement a été donné par monsieur Jacques David à une séance ordinaire du conseil de la Régie tenue le 16 novembre 2021 et qu'un projet du règlement a été déposé à cette même séance ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D' adopter le règlement numéro 015 créant une réserve financière pour le renouvellement des véhicules et accessoires d'intervention du SSI.

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 OBJET

Le conseil est autorisé par le présent règlement à procéder à la création d'une réserve financière visant le financement de dépenses liées au renouvellement des véhicules et accessoires d'intervention du SSI.

Initiales du Président
01412
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

ARTICLE 3 TERRITOIRE VISÉ

La présente réserve financière est créée au profit de l'ensemble des municipalités sur le territoire desquelles elle a compétence.

ARTICLE 4 DURÉE

La présente réserve a une durée indéterminée, compte tenu de sa nature.

ARTICLE 5 MONTANT DE LA RÉSERVE

Le conseil décrète par le présent règlement que le montant approximatif de cette réserve sera de 350 000 \$, composé comme suit : 250 000 \$ relatif à l'achat des véhicules et 100 000 \$ relatif à l'achat des accessoires d'intervention.

Le conseil est autorisé, lorsqu'il effectue le paiement des dépenses prévues au présent règlement, à continuer de doter cette réserve pour atteindre le montant prévu au premier alinéa.

ARTICLE 6 MODE DE FINANCEMENT

Le conseil affecte, par résolution, un montant de la réserve financière au budget pour le financement de dépenses reliées au renouvellement des véhicules et accessoires d'intervention du SSI.

ARTICLE 7 DISPOSITION DE L'EXCÉDENT

À la fin de son existence, tout excédent, le cas échéant, sera affecté à toute autre dépense qui serait nécessaire pour le SSI, ou le cas échéant, à la réduction des dépenses reliées à ce service.

ARTICLE 8 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur suivant la loi.

ADOPTÉE

132-21-12-08 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SOUTIEN TECHNIQUE CIM

ATTENDU QUE la Régie utilise les logiciels de gestion municipale de la Coopérative d'informatique municipale (CIM) pour la comptabilité et la paye ;

ATTENDU QU' il y a lieu de renouveler pour l'année 2022 le contrat de soutien technique avec CIM afin de conserver le système à jour et le soutien nécessaire aux opérations ;

ATTENDU QUE dans un communiqué de la FQM, secteur informatique municipale, nous avons été informés d'une majoration de la tarification en matière d'informatique municipale de 10% pour l'année 2022 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

DE renouveler le contrat de soutien technique avec CIM, selon les conditions de l'entente signée le 11 juillet 2013, au montant estimé de 1 610 \$ avant taxes, tel que mentionné

Initiales du Président
01413
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

dans ledit communiqué daté du 30 novembre 2021 nous informant de la tarification pour l'année 2022 ;

D' autoriser la secrétaire-trésorière madame Célyne Cloutier à signer, s'il y a lieu, les documents nécessaires afin que prenne plein effet cette résolution.

ADOPTÉE

133-21-12-08 **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN
DES APPLICATIONS DE PREMIÈRE LIGNE**

ATTENDU QUE la Régie utilise les logiciels de gestion pour services de sécurité incendie de Première Ligne ;

ATTENDU QU' il y a lieu de renouveler pour 2022 le contrat d'entretien et de soutien technique des applications de Première Ligne afin de maintenir le système à jour et le soutien technique nécessaire aux opérations ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID, APPUYÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

DE renouveler pour l'année 2022 le contrat d'entretien et de soutien technique des applications de Première Ligne, aux mêmes conditions que le contrat précédent, sauf le prix, tel que déterminé dans un document daté du 1^{er} décembre 2021, au montant de 1 496 \$ avant taxes ;

D' autoriser madame Célyne Cloutier, secrétaire-trésorière à signer tous documents requis afin que prenne plein effet cette résolution.

ADOPTÉE

134-21-12-08 **CONTRATS D'ENTRETIEN MÉNAGÉ DES CASERNES DE VALCOURT
ET DE BONSECOURS**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR DANIEL GÉLINEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS:

D' octroyer le contrat d'entretien ménager de la caserne de Valcourt à Atelier Usitech pour l'année 2022, selon les conditions contenues au devis, au montant de \$340 par mois (avant taxes) ;

D' octroyer le contrat d'entretien ménager de la caserne de Bonsecours à monsieur André Blanchette pour l'année 2022, selon les conditions contenues au devis, au montant de \$ 42 par mois (avant taxes) ;

QUE le conseil de la Régie autorise madame Célyne Cloutier, secrétaire-trésorière à signer les documents requis afin que prenne plein effet cette résolution.

ADOPTÉE

Initiales du Président
01414
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt

135-21-12-08 **DÉPÔT DES DOCUMENTS D'ASSURANCE ET APPROBATION DES
CONDITIONS D'ASSURANCE AVEC LES MONTANTS ASSURABLES**

ATTENDU QU' il y a lieu de faire approuver par le conseil les conditions d'assurance avec les montants assurables prévus au contrat d'assurance détenu avec la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) pour l'année 2022;

ATTENDU QUE les documents d'assurance ont été déposés et mis à la disposition des membres du conseil;

ATTENDU QUE l'assuré comprend que certaines garanties du contrat contiennent une clause de règle proportionnelle applicable en cas de perte partielle;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE, APPUYÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS:

QUE le conseil approuve les conditions d'assurance avec les montants assurables du contrat qu'elle détient avec la Mutuelle des municipalités du Québec ainsi que le coût du renouvellement pour l'année 2022 établi à 26 323 \$ avant taxes applicables pour la police couvrant les bâtiments, les véhicules, les équipements et la responsabilité civile et à 1 045 \$ avant taxes applicables pour la police accident pompiers ;

QUE madame Célyne Cloutier, secrétaire-trésorière, soit autorisé à signer tout document nécessaire afin que prenne plein effet cette résolution.

ADOPTÉE

136-21-12-08 **ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU
CONSEIL DE LA RÉGIE EN 2022**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil de la Régie pour l'année 2022. Ces séances se tiendront le 2^{ième} mercredi de chaque mois, sauf exceptions et débuteront à 19h00 :

- 12 janvier
- 09 février
- 09 mars
- 13 avril
- 11 mai
- 08 juin
- 13 juillet
- 11 août (jeudi)
- 14 septembre
- 12 octobre
- 09 novembre
- 15 décembre (jeudi)

QU' avis public en soit donné conformément à la règle.
ADOPTÉE

Initiales du Président
01415
 Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la
 Régie intermunicipale de protection contre
 l'incendie de Valcourt

137-21-12-08 **RÉSULTATS DES SOUMISSIONS RECUES POUR LA FOURNITURE
 D'UN CAMION AUTOPOMPE À CABINE CUSTOM NEUF ANNÉE 2021
 OU PLUS RÉCENT ET FOURNITURE D'OUTILS DE
 DÉSINCARCÉRATION HYDRAULIQUES ET OCTROI DU CONTRAT**

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt souhaite faire l'achat d'un camion autopompe neuf pour remplacer son camion de première attaque actuel ;

ATTENDU QUE la Régie souhaite également renouveler ses outils de désincarcération ;

ATTENDU QU' un appel d'offres public a été lancé le 20 octobre 2021, comportant deux (2) options, soient :

- Option A Camion autopompe ;
- Option B Outils de désincarcération ;

ATTENDU QUE trois (3) soumissions ont été reçues, dont les résultats sont les suivants :

L'ARSENAL	Option A	772 281.00 \$ 38 614.05 \$ <u>77 035.03 \$</u> 887 930.08 \$
	Option B	33 000.00 \$ 1 650.00 \$ <u>3 291.75 \$</u> 37 941.75 \$
CARL THIBAUT	Option A	800 169.00 \$ 40 008.45 \$ <u>79 817.00 \$</u> 919 994.31 \$
	Option B	-----
ARÉO-FEU	Option A	822 500.00 \$ 41 125.00 \$ <u>82 044.38 \$</u> 945 669.38 \$
	Option B	41 633.00 \$ 2 081.65 \$ <u>4 152.89 \$</u> 47 867.54 \$
CODE4	Option A	-----
	Option B	45 945.00 \$ 2 297.25 \$ <u>4 812.16 \$</u> 53 054.41 \$

Initiales du Président
01416
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ MONSIEUR JACQUES DAVID, APPUYÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

- QUE le contrat pour la fourniture d'un camion autopompe à cabine custom neuf année 2021 ou plus récent (Option A) soit octroyé à L'Arsenal ;
- QUE soient rejetées d'ensemble des soumissions concernant la fourniture d'outils de désincarcération (Option B) ;
- D' autoriser madame Célyne Cloutier, secrétaire-trésorière à signer tous les documents nécessaires afin que prenne plein effet cette résolution.

ADOPTÉE

INCENDIE

INTERVENTIONS NOVEMBRE 2021

Le conseil de la Régie prend connaissance du rapport d'intervention du mois de novembre 2021.

138-21-12-08 **CONTRIBUTION AU SOUPER DE NOËL DE L'ASSOCIATION DES
POMPIERS DE VALCOURT**

- ATTENDU QUE la Régie contribue financièrement chaque année pour le souper de Noël de l'Association des pompiers ;
- ATTENDU QUE la Régie a prévu dans son budget 2022 une contribution financière pour cette activité ;
- ATTENDU QUE la situation actuelle de pandémie peut faire en sorte que l'évènement n'est pas lieu et que celui-ci soit remplacé par une autre forme d'appréciation ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR DANIEL GÉLINEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

- QUE la Régie verse à l'Association des pompiers de Valcourt à titre de contribution financière pour son souper de Noël ou autre forme d'appréciation, la somme de 1 200\$.

ADOPTÉE

139-21-12-08 **FORMATION PREMIERS SOINS**

- ATTENDU QUE tous les pompiers de la brigade reçoivent une formation continue des techniques de premiers soins ;
- ATTENDU QUE des crédits pour cette formation ont été prévus au budget de 2022 ;
- ATTENDU QU' il y a lieu d'autoriser les inscriptions et salaires liés à cette formation ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

Initiales du Président
01417
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

D' autoriser les inscriptions et salaires liés à cette formation, tel que plus amplement décrit et estimé aux tableaux suivants :

Inscriptions	Nbr	Coût	Total
Formation : Premiers soins Formateur : Formation Savie inc. Devis : #2020-1473 Dates : 14 et 15 janvier 2022 Participants : Éric Jalbert Guy Dupéré Christian Fontaine Paul Purcell Francis Lehouillier Yannick Marier Julien Tessier Caplette Olivier Fontaine Yannick Fauteux Frais de certification FMCQ (carte)	09	3.50\$	1 780.00\$ 75.00\$ 31.50\$
Total (avant taxes)			1 886.50

Rémunération	Nbr	Heures	Taux	Total
Formation : Premiers soins	09	12	13.50\$	1 458.00\$

ADOPTÉE

140-21-12-08 **ACHAT D'UN ÉVIER ET D'UN ÉTABLI COMPTOIR POUR LE GARAGE**

ATTENDU QUE la Régie a procédé cette année à des travaux de peinture et rénovation à la caserne #1 ;

ATTENDU QU' il y a lieu de remplacer l'évier et le comptoir dans le garage ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

DE faire l'achat d'un évier et d'un établi comptoir pour le garage de la caserne #1 et d'octroyer un budget de 2 500\$ avant taxes applicables.

ADOPTÉE

VENTILATION CASERNE DE RACINE

Point remis à une séance ultérieure

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

Initiales du Président
01418
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt

141-21-12-08 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

TOUS LES SUJETS PORTÉS À L'ORDRE DU JOUR DE CETTE SÉANCE
AYANT FAIT L'OBJET DE DISCUSSIONS ET DE RÉOLUTIONS, LE CAS
ÉCHÉANT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI :

QUE l'assemblée soit levée à 19h45.

ADOPTÉE

Célyne Cloutier, secrétaire-trésorière

Patrice Desmarais, président

*JE, CÉLYNE CLOUTIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, CERTIFIE QU'IL Y A LES CRÉDITS
DISPONIBLES POUR CHACUNE DES RÉOLUTIONS CONCERNÉES DU PRÉSENT PROCÈS-
VERBAL.*

*JE, PATRICE DESMARAIS, PRÉSIDENT, ATTESTE QUE LA SIGNATURE DU PRÉSENT
PROCÈS-VERBAL ÉQUIVAUT À LA SIGNATURE PAR MOI DE TOUTES LES RÉOLUTIONS
QU'IL CONTIENT AU SENS DE L'ARTICLE 142 (2) DU CODE MUNICIPAL.*